

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association MANIOC le 1^{er} juillet 2017

La séance est ouverte à 11 heures 44.

Présents :

Thomas BIRZI, Anne GABION, Mathilde KOCH, Olivier MARTINEZ, Marie-José RAMONDETTI, Simone TAVAN

Représentés :

29 membres ont donné un pouvoir.
Le quorum est atteint.

Ordre du jour:

1 Vote sur le rapport d'activité:

Le rapport est présenté par Marie-José Ramondetti et adopté par un vote à l'unanimité. Le bureau et l'ensemble du comité directeur de l'association seront renouvelés en 2018. La présidente ne souhaite pas briguer un nouveau mandat et un projet de coprésidence est discuté.

2 Vote sur le rapport financier :

Le rapport est présenté par Mathilde Koch. Le solde du compte de l'association est de 961,55 euros. Le rapport est adopté par un vote à l'unanimité. Thomas Birzi secondera Mathilde Koch pour la tenue des comptes jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau.

3 Votes ou discussions sur les projets pour l'année 2017-2018

- Le point sur l'exposition « Vibrations béninoises » :
 - Le titre de l'exposition est définitivement adopté.
 - Le groupe se répartit les tâches : Thomas Birzi a considérablement avancé le travail de réalisation des panneaux explicatifs, il transmettra ce travail à Olivier Martinez et Marie-José Ramondetti qui complèteront chacun sur les différents thèmes. Il est convenu de solliciter Alexis Adandé pour une relecture ; Olivier Martinez, Thomas Birzi et Marie-José Ramondetti feront le point sur les photos dont dispose MANIOC à ce jour pour compléter les panneaux, une réunion est prévue durant la semaine du 12 juillet ; Marie-José Ramondetti complètera la collecte de données, d'instruments et d'objets lors de son séjour au Bénin.
 - La partie logistique nécessite de réfléchir aux modalités d'écoute des sons des instruments (lecteurs MP3 et casques ou autres supports), d'agencement de ces instruments, de mise à disposition d'un vidéo-projecteur, de présentation des vidéos.
- Réflexion sur la poursuite de la gestion des comptes du club Bénin par l'association MANIOC : le club se constituera en association à la rentrée scolaire 2017 et disposera d'un compte autonome.
- Financement de l'association
 - La souscription à lots organisée conjointement par MANIOC et le club Bénin rapportera environ 200 euros. Cette modalité de financement est abandonnée car elle ne fonctionne plus.
 - L'idée d'organiser un loto est discutée et devrait aboutir en 2018.
 - Le dossier de subvention municipale est à remplir au plus tôt.
- Divers
 - MANIOC participera à la Journée des Sports et des Associations.
 - Olivier Martinez évoque la perspective de la création d'un club Bénin au collège de La Peyrouas au Muy.

Compte-rendu rédigé par Marie-José Ramondetti à partir des notes prises par Thomas Birzi